

**VILLE DE GRIGNY
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du registre des délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 5 décembre 2023**

Date de convocation
21/11/23

Nombre de membres :
▶ en exercice: 13
▶ présents : 9
▶ suffrages exprimés :11

Président: M. Xavier ODO

Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT

Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition Humaine et Solidaire.

Présents :
Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Najoua AYACHE - Mme Marie Claude MASSON - Mme Pia BOIZET - Mme Danielle MECHIN - Mme Martine NAZARET - Mme Dominique GERBES - Mme Arlette PAGO - M. Michel ANDRE

Procurations:
M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER
Mme Irène DARRE à Mme Najoua AYACHE

Excusé(e)s :
M. Guillaume MOULIN - Mme Sandra YOUSSEF

OBJET : Repas de Noël 2023

Le Centre Communal d'Action Sociale de Grigny offre chaque fin d'année un repas de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus domiciliées sur la commune.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide d'accepter la participation de personnes n'ayant pas atteint l'âge 70 ans (conjoint, personne accompagnatrice) et/ou extérieure à la Commune de Grigny sous réserve du règlement du repas d'un montant de 33€.

Les sommes ainsi encaissées seront versées au compte 706.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS

APPROUVE le coût du repas d'un montant de 33€

AUTORISE l'encaissement des sommes.

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 11 voix pour.

Xavier ODO,
Maire,
Président du CCAS.